

DELIBERATION N° 79/51 : TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'ASSAINISSEMENT DANS L'EGLISE
DESIGNATION DE L'ARCHITECTE

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il importe de réaliser divers travaux d'entretien de gros-oeuvre, notamment toiture, et d'assainissement dans l'Eglise communale.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, DECIDE :

- désigne Monsieur Marcel Raoul ROUSSEL, Architecte diplômé, 10, rue des Tiercelins 54000 NANCY, pour les travaux d'entretien de gros-oeuvre et d'assainissement de l'Eglise communale, située rue de l'Eglise.